

NOUVELLES POLITIQUES

NATIONALES ET ETRANGERES.

QUATRIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE.

SEPTIDI 27 Brumaire.

(Ere vulgaire.)

Mercredi 18 Novembre 1795.

Lettre du général Kellermann au général Casalta. — Bulletin officiel de l'armée sous les ordres du comte de Clairfayt. — Avantages remportés sur les Autrichiens, qui ont repassé la rivière du Sieg. — Ravages causés par des brigands dans les environs de Lyon. — Formation du conseil des cinq cents en comité général pour la continuation de la discussion sur les finances.

A V I S.

A dater du premier frimaire, et attendu l'excessive augmentation du papier et de la main-d'œuvre, le prix de l'abonnement sera de 150 liv. pour trois mois. Les Souscripteurs qui n'envoieront ou ne compléteront point ce nouveau prix ne recevront la Feuille qu'au prorata de la somme qu'ils auront adressée.

I T A L I E.

De Gènes, le 1^{er} novembre.

On dit que les troubles survenus dans certains départemens du Midi de la France, ont retardé l'arrivée de quelques troupes qui étoient attendues à Nice.

Trois tartanes viennent de partir de Nice pour aller prendre de la grosse artillerie à Toulon.

Le général Kellermann a écrit de Savonne au général Casalta, à Port-Maurice, une lettre où on a remarqué le passage suivant :

« Me voici à l'armée. J'ai éprouvé un vif déplaisir de me séparer de vous & de mes frères d'armes ; mais ce chagrin s'adoucit par l'espérance que j'ai que bientôt je pourrai vous embrasser dans la plaine, où j'entrerai malgré des obstacles qu'on a cru insurmontables ».

On prépare à Savonne l'armement de quelques bâtimens de guerre, à l'aide desquels les Autrichiens croyent pouvoir continuer des représailles sans le secours des Anglais qui agissent séparément. Cet armement sera commandé par un marin nommé Cunéo.

Vers le milieu de ce mois, le général de Vins envoya un détachement de 300 croates devant un poste ennemi pour l'attaquer. Les Français firent bonne contenance & on se fusilla pendant quelque tems de part & d'autre ; mais les croates ayant voulu s'avancer de trop près, l'ar-

tillerie du poste joua sur eux & ils furent contraints de se retirer avec perte.

A L L E M A G N E.

De Heidelberg, le 1^{er} novembre.

Il est venu du Brisgaw & du pays de Baden plus de 14 mille hommes pour renforcer l'armée qui est devant Manheim ; & comme à-peu-près 10 mille hommes nous sont revenus de l'armée de Clairfayt, il y a à présent plus de 70 mille hommes pour agir contre Manheim.

Le général françois Dessaix est arrivé à Manheim pour y prendre, à ce qu'on croit, le commandement. Dans la nuit du 29, est arrivé dans cette ville un ballon aérostatique pour observer la position de l'armée impériale ; mais un coup de fusil tiré par une main inconnue l'a crevé & l'a rendu inutile.

Cette nuit on a entendu une terrible canonnade qui a continué jusqu'à midi. On prétend que cette canonnade avoit lieu des deux rives du Rhin, & on suppose que le général Clairfayt avoit pris le fort du Rhin & qu'on tiroit déjà de-là sur la ville de Manheim ; au reste, on fait tous les préparatifs pour donner un assaut.

De Limbourg sur la Lahn, le 2 novembre.

J'apprends à l'instant que les Français, dans la nuit du 31 octobre au premier de ce mois, ont abandonné la tête du pont de Neuwied, & qu'ils se sont retirés après avoir coupé les cordages qui lient leur pont de bateaux qu'ils ont laissé voguer au courant du fleuve. Des nouvelles que nous recevons des habitans de la rive nous assurent qu'ils ont aussi abandonné l'isle près de Neuwied, d'où ils ont fait tant de mal à cette ville. Les mêmes habitans nous ont appris que dans la nuit d'hier on avoit entendu des cris lamentables à Coblenz & à Andernach, qui annonçoient un pillage & d'autres excès. Ils ont ajouté qu'on avoit vu de fortes colonnes de Français passer sur la route

le long du Rhin & redescendre vers Bonn; ce qui annoncerait qu'ils se retirent.

De Mayence, le 5 novembre.

Le maréchal Clairfayt est parti hier de cette ville pour se porter sur Osthofen & Worms; le général Wartenleben s'est porté sur Aizcy. On prétend que Pichegru veut livrer bataille.

Bulletins officiels de l'armée sous les ordres du comte de Clairfayt.

Du 3 novembre. — L'ennemi ayant quitté, le 31 octobre, la redoute de la tête du pont de Neuwied, & défilé son pont, le général Boroz a fait travailler à la destruction de cet ouvrage, & a commencé sa marche de retour avec son avant-garde & la brigade des Wallons.

Du 4 — Le général comte de Nauendorf s'est avancé le 2 du courant vers Monsheim & Kirchheim pour reconnaître les corps des généraux Pichegru & Charles qui étoient campés dans ces environs, & a poussé près de Stetten & Ilversheim contre l'avant-garde ennemie qui, de son côté, s'avançoit. Le premier lieutenant Zetrack des hussards de Blankenstein a attaqué l'ennemi avec courage & a dispersé l'infanterie après avoir mis la cavalerie en fuite. Un lieutenant, un sergent & 45 hommes ont été pris; plusieurs ont été tués.

Sur le rapport qu'on avoit reçu que l'ennemi vouloit se retirer de sa position près de Kirchheim, le général comte de Nauendorf a tâché, le 3, de prendre à dos l'aile gauche de l'ennemi postée derrière l'endroit appelé Donnersteich, en y détachant trois compagnies de Warasdins, deux compagnies du corps franc de Wurmser, un escadron de Blankenstein & un escadron d'hulans sous le commandement du major Kenyel des Warasdins. L'étang appelé Donnersteich Pen a empêché; mais comme à l'approche de nos troupes l'avant-garde de l'ennemi s'est avancée, le major Kenyel l'a attaquée aussi-tôt avec son détachement & l'a mise entièrement en déroute en présence du corps de l'armée du général Charles qui étoit sous les armes.

L'ennemi a eu dans cette affaire plus de 200 hommes tués, deux officiers & 70 prisonniers, quinze chevaux sont tombés en notre pouvoir.

Tout le bataillon ennemi & l'escadron des carabiniers ont été dispersés & en grande partie détruits. Après cela, le général de Noendorf a occupé Oberflorsheim, & a poussé jusqu'à Pfrim. Le général comte de Nauendorf loue beaucoup le major Kenyel des Warasdins, le capitaine de cavalerie Persevitzy de Blankenstein, & Zinsendorf de Koglevich.

Pour être plus à portée des avant-gardes qui suivent l'ennemi, lequel se retire toujours, l'armée s'avance aujourd'hui vers Osthofen & Aizcy.

(Extrait du Mercure de Francfort.)

Extrait d'une lettre des bords du Weser, du premier novembre.

On ne sauroit croire combien la récolte a été superbe dans les évêchés de Paderborn & Munster. Les grains y

sont à bon marché, au lieu que nous autres souffrons de la disette. Nous pourrions nous y approvisionner de plusieurs milliers de quintaux, dans un seul jour, pour nous mêmes & pour en fournir à nos amis lointains; mais la Prusse ne permet pas que les grains passent le Weser près de Minden, & le gouvernement d'Hanovre ne veut pas souffrir que l'on traverse ce fleuve près de Nieubourg. C'est ainsi que le commerce & la navigation des habitans des endroits voisins de ce fleuve, souffrent des entraves aussi préjudiciables à eux qu'à d'autres.

De Hanau, le 8 novembre.

Dès que les autrichiens eurent passé le Rhin en s'avançant vers le Hundspruck, le général Jourdan se rendit en toute diligence à Coblenz avec le général Bernadotte & plusieurs officiers de son état-major, pour veiller aux mouvemens de l'ennemi. Des ordres furent donnés pour faire marcher de suite plusieurs gros corps de troupes postés entre Bonn, Cologne & Andernach. On leur enjoignit de se rendre avec la plus grande diligence dans les environs de Coblenz pour y remplacer le général Marceau qui en étoit parti avec sa division, & s'étoit porté vers l'armée du Rhin.

Dans ces circonstances, les français ont évacué la tête du pont qu'ils occupoient près de Neuwied, & ils l'ont fait avec succès emmenant avec eux leur artillerie. Le général Jourdan a fait prendre à une partie de son armée une excellente position derrière la Moselle.

Les portes de la ville de Coblenz sont fermées une partie de la journée. Les mouvemens & les préparatifs des troupes autrichiennes aux ordres du général Boroz annoncent le projet de passer le Rhin, sous la protection du canon de la forteresse d'Erenbreitstein, pour opérer une diversion en faveur de l'armée du général Wurmser. Les républicains, de leur côté, sont sur leurs gardes. Il en coûtera du sang, si l'ennemi persiste à vouloir passer le Rhin dans les environs de Coblenz.

BELGIQUE.

De Bruxelles, le 23 brumaire.

D'après les ordres envoyés par le général en chef Jourdan aux généraux Lefebvre & Harry qui commandent une armée d'environ 25 mille hommes dans le duché de Berg, ils ont divisé cette armée en deux colonnes: la première a marché vers les montagnes en nettoyant la plaine de tous les postes occupés par les Autrichiens, & la seconde a côtoyé la rive droite du Rhin, s'est emparé de Keyserweert, comme nous l'avons dit hier, & marchant ensuite sur Mulheim & Dentz, elle en a expulsé les Autrichiens. Les généraux républicains, pour rendre cette diversion plus avantageuse aux armées des généraux Pichegru & Jourdan, ont ensuite poussé leur pointe jusqu'à la rivière de Sieg, que l'ennemi a repassée. Cette opération militaire n'a occasionné que quelques escarmouches, très-vivres à la vérité, mais d'ailleurs peu importantes. Si elle n'a point présenté plus de difficultés, c'est que les Autrichiens sont peu en forces sur le Bas-Rhin, la majeure partie de leurs armées agissant sur le Haut-Rhin. Les mêmes lettres qui nous donnent ces détails, ajoutent que de gros corps de troupes sont encore

partis des
vers la M
à force de
nombreuse
Des avis
que les A
le Hunspr
les habitan
magasins f
trichiens y
fraiche, n
à Trèves,
néral Jour
déjà retir
les gorges
que l'on
le Rhin s
L'armée
Mayence
pour se p
dans cette
nerent av
les autori
ou les h
gasins av
Cette te
paisée,
avoit une
les généra
marché e
pour se
de les co
mêmes le
ajoutent d
ville, s'é
nombre
grandeurs
une expé
Pour ce
remplies
se sont av
trichiens
épouvanta
avec préc
Du cô
encore à
nemi se r
dérables
le Haut-R
est rétabl
de replac
Par un
bourg oc
l'on fait,
& de mu
cents pie
L'on a c
s'avancem
ment res
Depuis
ville des
sur les b
Les ré
départem

partis des environs de Cologne & de Bonn pour se porter vers la Moselle, où le général Jourdan est déjà parvenu à force de soins & d'activité à rassembler une armée nombreuse & bien disposée.

Des avis reçus ici de Luxembourg nous avoient annoncé que les Autrichiens, après plusieurs succès nouveaux dans le Hunspruck, avoient fait une marche sur Trèves; que les habitans de cette ville s'étoient permis de piller les magasins français qui s'y trouvoient; & qu'enfin les Autrichiens y étoient entrés. D'autres avis, d'une date plus fraîche, marquent qu'en effet il y a eu du mouvement à Trèves, occasionné par la populace; mais que le général Jourdan s'avance vers l'armée ennemie; qu'elle s'est déjà retirée, dans la crainte de se trouver engagée dans les gorges des montagnes où l'on pourroit la couper; & que l'on espère pouvoir forcer les Autrichiens à repasser le Rhin sous peu.

L'armée autrichienne, après ces différens succès devant Mayence & dans le Hunspruck, avoit fait une marche pour se porter vers Trèves; aussi-tôt l'alarme se répandit dans cette ville, les français qui s'y trouvoient l'abandonnerent avec la plus grande précipitation, de même que les autorités constituées qui se retirèrent à Luxembourg; où les hôpitaux militaires & la majeure partie des magasins avoient déjà été transportés précédemment.

Cette terreur panique n'est point encore entièrement apaisée, malgré que l'on sût que le général Jourdan avoit une excellente position derrière la Moselle, & que les généraux Bernadote, Championnet & Marceau avoient marché en avant avec un corps considérable de troupes pour se porter à la rencontre des Autrichiens & tâcher de les couper, s'il étoit possible, dans les montagnes. Les mêmes lettres de Coblenz qui nous donnent ces détails, ajoutent que le général républicain commandant dans cette ville, s'étant aperçu que l'ennemi rassembloit un grand nombre de bateaux & d'autres bâtimens de toutes les grandeurs dans le thal d'Erenbreitstein, a voulu tenter une expédition pour y mettre le feu.

Pour cet effet, au milieu d'une nuit obscure, des nacelles remplies de matières inflammables, avec quelques troupes, se sont avancées dans le silence, croyant surprendre les autrichiens; mais ceux-ci étoient sur leur garde, & un feu épouvantable d'artillerie obligea les français à se retirer avec précipitation, sans avoir pu rien entreprendre.

Du côté du Bas-Rhin les troupes françaises continuent encore à marcher en avant sur la rive droite, & l'ennemi se replie, n'ayant que des postes trop peu considérables pour se défendre, toutes ses forces agissant sur le Haut-Rhin. La communication entre Cologne & Deutz est rétablie au moyen du pont de bateaux que l'on vient de replacer.

Par une mesure de précaution les habitans de Luxembourg ont reçu l'ordre de s'approvisionner pour un an; l'on fait, dans cette forteresse, de grands amas de vivres & de munitions de guerre de toutes espèces, & quatre cents piéces d'artillerie sont disposées sur ses remparts. L'on a craint, pour un instant, que les Autrichiens ne s'avancent de ce côté-là; mais aujourd'hui on est pleinement rassuré.

Depuis deux jours il passe continuellement par cette ville des troupes que l'on suppose destinées à se rendre sur les bords du Rhin.

Les réquisitions de charriots dans les neuf nouveaux départemens de la république sont de quatre mille; la

répartition en est faite, & chaque municipalité est chargée, sous sa responsabilité, de les fournir dans un délai marqué, sous peine d'une amende de huit mille livres en numéraire. Les municipalités devront aussi fournir à chaque conducteur une livrée en numéraire, par chaque lieue de marche. Une telle mesure aura de funestes effets pour l'agriculture & le commerce.

F R A N C E.

De Paris, le 26 brumaire.

Afin de diminuer les dépenses publiques, qui ont jeté tant de troubles par leur désarroi dans toutes les administrations, il va être ouvert un crédit en numéraire à plusieurs ministres. Cet acheminement à la résurrection d'une circulation monétaire amenera sans doute une diminution dans le prix de toutes les denrées & dans le prix considérable des salaires, qui suit nécessairement la cherté générale.

Au reste, le succès de ces premières mesures tient encore tout entier au plan général des finances, dont la discussion se continue avec beaucoup d'attention. Il est toujours question de cédules hypothécaires, qui seront substituées aux assignats. Suivant ce qui perç de ce plan, il est prouvé que l'hypothèque des assignats émis jusqu'à ce jour est complète & au-delà, & qu'on a proposé des cédules hypothécaires pour opérer une diminution considérable dans la circulation des assignats. Ce qui porte à croire que ce plan auroit quelque succès, c'est la faveur qu'obtiennent aujourd'hui les inscriptions qui gagnent plus de 50 pour 100.

Le conseil des anciens, après une longue discussion, a enfin approuvé la résolution du conseil des cinq cents sur le mode d'élection des magistrats & juges, qui sera confiée pour cette fois au directoire exécutif. De sorte que voilà l'organisation de toutes les parties de l'administration générale totalement complétée, & il ne reste plus aucune ressource aux désorganisateur pour s'opposer à la marche ferme de la constitution que la nation a acceptée à l'unanimité.

Les environs de Lyon sont tellement infestés de voleurs, que le département vient d'arrêter que chaque commune tiendra sur pied, depuis sept heures du soir jusqu'à cinq heures du matin, une force armée qui fera des patrouilles & veillera à la conservation des propriétés. En cas de danger imminent, le tocsin sera sonné pour réunir au loin les gardes nationales.

On écrit de Bruges, qu'à peine les bureaux des douanes pour la sortie de France furent supprimés à Menin le 28 vendémiaire, une voiture se présenta au passage une heure après la cessation de l'inspection; mais sa pesanteur la fit rompre, & l'on vit rouler sur le pavé des louis d'or & des écus de 6 francs.

Les papiers étrangers continuent à exagérer la situation avantageuse des armées autrichiennes sur le Rhin; cependant on n'apprend pas que Maphria soit encore tombé en leurs mains, ce qui est une sorte de preuve négative de la grandeur de leurs prétendus succès.

Quelques lettres disent qu'il y a une fermentation extrême dans plusieurs villes de Hollande, & que cette fermentation naît de l'espoir qu'ont les orangistes d'être appuyés par une espece d'armée coalisée d'émigrés hollandais, de hanovriens, & même de soi-disant prussiens déserteurs qui s'avancent par la Westphalie.

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Présidence du citoyen DAUNOU.

Séance du 26 brumaire.

Après la lecture de la correspondance, Monnot présente un projet de résolution relatif au régielement pour la trésorerie nationale. L'impression en est ordonnée & la discussion ajournée à demain.

Le conseil se forme en comité général pour continuer la discussion sur le plan des finances.

CONSEIL DES ANCIENS.

Présidence du citoyen BAUDIN.

Suite de la séance du 25 brumaire.

Corrillau compare la circonstance où se trouve la république à une armée en présence de l'ennemi, & sur le point de livrer bataille. Il y manque des officiers; peut-on contester au général le droit de les nommer provisoirement. On ne peut laisser les départemens sans autorité, dit-il; il faut donc en nommer. La constitution défend d'assembler, deux fois par année, les assemblées primaires & électorales; cela est si vrai, que lorsque dans le cours d'une année il manque des administrateurs, ils ont le droit de s'adjoindre des remplaçans, & c'est aussi pour cela qu'il est nommé des suppléans aux juges. A qui donc le corps législatif, qui devrait nommer aux places vacantes, le déléguera-t-il ce droit, si ce n'est au directoire exécutif, qui, par l'étendue de ses relations, peut mieux connoître les hommes qu'il faut placer.

Tronchet pose en fait que dès que la constitution ne donne point au directoire le droit de nommer les juges & les administrateurs, elle le lui refuse. Le directoire ne peut exercer cette fonction, ni au nom du peuple ni en son nom personnel, s'il n'y est autorisé par une exception expresse, exception toujours nécessaire dans la règle générale & qui l'est encore plus lorsqu'il s'agit de déroger à la première de toutes les règles, à la constitution.

Le corps législatif ne peut donner ce pouvoir au directoire, parce qu'il ajouteroit à la constitution, parce qu'il feroit un acte constitutionnel qui est au-delà du pouvoir du corps législatif, & qui est réservé au peuple par la voie de la révision.

Tronchet soutient ensuite que le délai de dix jours ne doit pas être appliqué aux assemblées électorales de cette année, qui n'étoient pas dans le cas précis de la constitution. La constitution n'a dû & n'a pu considérer dans sa disposition que les opérations ordinaires qu'elle avoit prescrites; elle n'a commandé qu'aux assemblées électorales qui seroient à l'avenir dans la position commune & ordinaire où elles doivent être & où elles se

trouveront toujours à l'avenir; en un mot, la constitution ne peut pas s'appliquer à un cas qui est hors & au-delà de la constitution.

Ce n'est point en vertu de la constitution que les assemblées électorales ont été dissoutes ou plutôt séparées de fait, mais en vertu de la seule loi du 13 vendémiaire. Ce n'est donc pas la constitution qui fait aujourd'hui obstacle à leur réunion, mais une loi postérieure & purement réglementaire, qui peut être réformée & modifiée par la même autorité qui l'a créée.

Tronchet conclut à ce que la résolution soit rejetée.

Trois membres parlent encore pour & contre. La discussion est ensuite fermée & la résolution approuvée.

Séance du 26 brumaire.

Un messenger d'état apporte une résolution prise par le conseil des cinq cents, tendante à mettre à la disposition des commissaires-inspecteurs des palais du corps législatif, une somme de 30 millions pour ses dépenses. Cette résolution est précédée d'une déclaration d'urgence qui est reconnue.

Lacué rejette la résolution, parce qu'elle est contraire à la constitution, qui ne permet pas qu'il soit mis des fonds à la disposition du corps législatif, & parce qu'elle affranchit des formalités sans lesquelles la trésorerie ne peut rien payer.

Johannot déclare franchement que la somme dont il s'agit doit servir à payer le traitement des membres du corps législatif. Il remarque que ce seroit mettre ce pouvoir dans la dépendance du directoire, que de l'astreindre à tenir ses moyens d'existence de ce dernier: il ne tiendrait qu'à lui de dissoudre le corps législatif quand il le voudroit.

Si la constitution présente cet inconvénient, dit Dupont, de Nemours, elle offre aussi le remède, puisqu'elle donne au corps législatif le droit d'accuser le directoire: s'il vouloit nous couper la bourse, nous pourrions lui faire couper la tête.

Legrand trouve que la résolution est parfaitement d'accord avec la constitution. Elle exige trois conditions pour que les commissaires de la trésorerie puissent payer, dit-il; une loi, vous la rendez; une décision du directoire, il ne pourra la refuser, car alors la constitution le menaceroit du décret d'accusation; la signature du ministre, c'est une affaire de forme que le ministre ne peut refuser après la décision du directoire.

Le conseil approuve la résolution.

Il en approuve une autre qui charge le directoire exécutif de faire juger l'ex-général Turreau conformément aux loix.

On procède au scrutin pour l'élection d'un cinquième commissaire de la comptabilité: il n'y a point eu de majorité pour l'élection ni pour la rejection d'aucun des candidats.

Bourse du 26 brumaire.

Inscriptions.	74-72.
Louis.	2950-5000-25-40-25
	3000-2980.